

ÉTATS FINANCIERS
Du
SANDY HILL COMMUNITY HEALTH CENTRE, INC./
CENTRE DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE CÔTE-DE-SABLE, INC.
Pour l'exercice clos
LE 31 MARS 2025

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du

**SANDY HILL COMMUNITY HEALTH CENTRE, INC./
CENTRE DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE CÔTE-DE-SABLE, INC.**

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Sandy Hill Community Health Centre, Inc./Centre de santé communautaire Côte-de-Sable, Inc. (le Centre), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2025, les états des opérations, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre au 31 mars 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section "*Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*" du présent rapport. Nous sommes indépendants du Centre conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Centre à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Centre ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Centre.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Centre;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Centre à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Centre à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Welch LLP

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Le 18 juin 2025.

**SANDY HILL COMMUNITY HEALTH CENTRE, INC./
CENTRE DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE CÔTE-DE-SABLE, INC.**

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

LE 31 MARS 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
<u>ACTIF</u>		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	660 868 \$	1 197 635 \$
Subventions et autres montants à recevoir - note 5	1 589 064	1 005 484
Frais payés d'avance	<u>225 235</u>	<u>236 505</u>
	2 475 167	2 439 624
IMMOBILISATIONS CORPORELLES - note 4	<u>2 062 609</u>	<u>2 200 818</u>
	<u>4 537 776 \$</u>	<u>4 640 442 \$</u>
<u>PASSIF ET ACTIF NET</u>		
PASSIF À COURT TERME		
Comptes à payer et frais courus - note 5	1 392 406 \$	1 386 963 \$
Dû aux bailleurs de fonds - selon l'annexe	345 433	392 362
Contributions reportées - note 6	<u>415 534</u>	<u>346 990</u>
	2 153 373	2 126 315
CONTRIBUTIONS REPORTÉES RELATIVES AUX IMMOBILISATIONS - note 7	<u>1 126 109</u>	<u>1 264 318</u>
	<u>3 279 482</u>	<u>3 390 633</u>
ACTIF NET		
Fonds non grevés d'affectations	321 794	313 309
Investis en immobilisations - grevés d'affectations d'origine interne	<u>936 500</u>	<u>936 500</u>
	<u>1 258 294</u>	<u>1 249 809</u>
	<u>4 537 776 \$</u>	<u>4 640 442 \$</u>

Approuvé par le Conseil:

G. BARBER
.....Présidente

H. PAULMER
.....Trésorière

(voir notes ci-jointes)

**SANDY HILL COMMUNITY HEALTH CENTRE, INC./
CENTRE DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE CÔTE-DE-SABLE, INC.**

ÉTAT DES OPÉRATIONS

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
REVENUS		
Subventions gouvernementales:		
Ministère de la santé de l'Ontario/ Santé Ontario Est	14 322 581 \$	14 089 608 \$
Ministère des services sociaux et communautaires/		
Ministère des services à l'enfance et à la jeunesse	82 401	82 401
Ville d'Ottawa	361 028	367 301
Autres:		
Association canadienne pour la santé mentale	948 199	948 199
Centre de toxicomanie et de santé mentale	136 306	135 628
Centre de santé communautaire du sud-est d'Ottawa	-	46 934
Paielements des clients	8 333	12 868
Revenus divers	793 183	685 549
Amortissement des contributions reportées - note 7	<u>146 768</u>	<u>153 196</u>
	<u>16 798 799</u>	<u>16 521 684</u>
DÉPENSES		
Salaires et avantages sociaux	12 987 946	13 052 424
Fournitures de bureau	493 427	475 506
Frais d'occupation des locaux	354 784	295 804
Frais de consultants et services achetés	1 301 694	1 001 754
Dépenses de programmes	433 690	446 825
Frais non répétitifs	581 273	621 330
Formation du personnel et déplacements	89 258	102 933
Frais généraux d'administration	244 107	210 242
Amortissement	146 768	153 196
Non assurés	68 000	68 000
Bénévoles	<u>53 148</u>	<u>47 618</u>
	<u>16 754 095</u>	<u>16 475 632</u>
REVENUS NETS AVANT LES ITEMS CI-DESSOUS	44 704	46 052
Remboursable aux bailleurs de fonds - selon annexe	(36 219)	(39 673)
Transfert aux contributions reportées - note 6	<u>-</u>	<u>(3 859)</u>
REVENUS NETS	<u>8 485 \$</u>	<u>2 520 \$</u>

(voir notes ci-jointes)

**SANDY HILL COMMUNITY HEALTH CENTRE, INC./
CENTRE DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE CÔTE-DE-SABLE, INC.**

**ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025**

	<u>Solde au début de l'exercice</u>	<u>Revenus nets</u>	<u>Solde à la fin de l'exercice</u>
Non grevés d'affectations	313 309 \$	8 485 \$	321 794 \$
Investis en immobilisations	<u>936 500</u>	<u>-</u>	<u>936 500</u>
	<u>1 249 809 \$</u>	<u>8 485 \$</u>	<u>1 258 294 \$</u>

(voir notes ci-jointes)

**SANDY HILL COMMUNITY HEALTH CENTRE, INC./
CENTRE DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE CÔTE-DE-SABLE, INC.**

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025**

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
TRÉSORERIE FOURNIE (UTILISÉE)		
Opérations		
Revenus nets	8 485 \$	2 520 \$
Variation des éléments non-monétaires du fonds de roulement:		
Subventions et autres montants à recevoir	(583 580)	(33 892)
Frais payés d'avance	11 270	(76 446)
Comptes à payer et frais courus	5 443	245 553
	<u>(558 382)</u>	<u>137 735</u>
Activités d'investissement		
Achat d'immobilisations	<u>(8 559)</u>	<u>(21 735)</u>
Activités de financement		
Subventions reçues pour l'achat d'immobilisations	8 559	21 735
Avances des bailleurs de fonds excédant les dépenses		
- net des récupérations	(46 929)	(4 890)
Contributions reportées - nettes des transferts	68 544	94 247
	<u>30 174</u>	<u>111 092</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE	(536 767)	227 092
ENCAISSE, AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>1 197 635</u>	<u>970 543</u>
ENCAISSE, À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>660 868 \$</u>	<u>1 197 635 \$</u>

(voir notes ci-jointes)

**SANDY HILL COMMUNITY HEALTH CENTRE, INC./
CENTRE DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE CÔTE-DE-SABLE, INC.**

**ANNEXE DES MONTANTS REMBOURSABLES AUX BAILLEURS DE FONDS
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025**

	<u>Solde au début de l'exercice</u>	<u>Augmentation causée par les opérations</u>	<u>Récupéré par le bailleur de fonds</u>	<u>Solde à la fin de l'exercice</u>
MINISTÈRE DE LA SANTÉ DE L'ONTARIO/ SANTÉ ONTARIO EST				
Programme des Centres de santé communautaires				
Surplus 2018-19	568 \$	- \$	\$	568 \$
Surplus des fonds protégé DM 2022	48 764	-	-	48 764
Surplus des fonds protégé DM 2023	90 393	-	-	90 393
Surplus ponctuel 2022-2023	74 865	-	-	74 865
Surplus des fonds protégé DM 2024	39 673	-	-	39 673
Surplus des fonds protégé DM 2024	-	36 219	-	36 219
Bureau de lutte contre le SIDA				
Surplus 2020-21	995	-	(995)	-
Population et santé publique				
Surplus 2018-19	3 810	-	-	3 810
Surplus 2022-23	101 265	-	(57 366)	43 899
Surplus ponctuel 2022-2023	<u>32 029</u>	<u>-</u>	<u>(24 787)</u>	<u>7 242</u>
	<u>392 362 \$</u>	<u>36 219 \$</u>	<u>(83 148) \$</u>	<u>345 433 \$</u>

(voir notes ci-jointes)

**SANDY HILL COMMUNITY HEALTH CENTRE, INC./
CENTRE DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE CÔTE-DE-SABLE, INC.**

**NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025**

1. BUT DE L'ORGANISME

Sandy Hill Community Health Centre, Inc./Centre de santé communautaire Côte-de-sable, Inc. (le "Centre") a pour but de promouvoir la santé et le bien-être de notre communauté diversifiée en lui donnant accès à des services de soins de santé primaires, à des services sociaux et de promotion de la santé, ainsi qu'à des services de développement communautaire, et ce de façon intégrée, complète, respectueuse et adaptée, dans les deux langues officielles. Le Centre fut constitué par lettres patentes en date du 28 mai 1973 selon les lois commerciales de l'Ontario, en tant qu'organisme de bienfaisance à but non-lucratif, sans capital-actions. Puisque le Centre est un organisme de bienfaisance enregistré, il n'est pas sujet aux impôts sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Le Centre utilise la méthode de la comptabilité d'exercice. Les états financiers ont été dressés par la direction selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes:

(a) Constatation des recettes

Le Centre applique la méthode du report pour comptabiliser ses contributions. Les subventions gouvernementales sont reconnues comme revenu dans l'exercice auquel elles se rapportent. Lorsqu'une portion d'une subvention a rapport à un exercice futur, cette portion est reportée et reconnue comme revenu de l'exercice futur.

Les dons et autres revenus divers sont constatés comme revenus lorsque reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur perception est raisonnablement assurée.

Le Centre reçoit la majorité de ses fonds du Ministère de la santé de l'Ontario/Santé Ontario Est. Tout excédent des contributions réelles sur les dépenses réelles est sujet à remboursement et a été présenté comme dû aux bailleurs de fonds.

(b) Immobilisations corporelles, subventions reportées et amortissement

Les immobilisations corporelles sont présentées à l'état de la situation financière à leur coût d'acquisition. Les subventions reçues spécifiquement pour l'acquisition d'immobilisations sont reportées. L'amortissement des immobilisations et des subventions reportées est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire, comme suit:

Bâtisse	40 ans
Pavage	15 ans
Mobilier et équipements	5 ans
Équipement informatique et logiciel	3 ans

(c) Instruments financiers

Le Centre comptabilise initialement ses instruments financiers à la juste valeur et subséquemment au coût ou au coût amorti à la fin de l'exercice, sauf pour l'encaisse qui est subséquemment mesurée à la juste valeur.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES - suite

(d) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui pourraient avoir un effet sur les montants démontrés pour certains actifs et passifs et sur la présentation d'actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants reconnus pour les revenus et dépenses de l'exercice. La direction utilise des estimations comptables afin de déterminer la durée de vie utile des immobilisations et le solde des contributions reportées relatives aux immobilisations, les provisions pour créances douteuses et le solde des comptes à payer et frais courus. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les hypothèses retenues et les estimations sont révisées de façon continue. Les révisions aux estimations comptables sont constatées dans la période durant laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les années ultérieures affectées.

(e) Services et matériaux contribués

Les services et matériaux contribués sont seulement reconnus aux états financiers s'il est possible de déterminer leur juste valeur, les services ou matériaux contribués sont utilisés dans le cours normal des affaires et auraient autrement été achetés, et si leur valeur est significative. Durant l'exercice, aucun don sous forme de matériaux ou services n'a été constaté à l'état des opérations.

3. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers exposent le Centre à divers risques. L'analyse qui suit donne un aperçu de l'exposition aux risques et des concentrations de risques auxquels le Centre est exposé. Le Centre n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour gérer ses risques.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une des parties à un instrument financier soit la cause d'une perte pour l'autre partie en ne remplissant pas ses obligations. Le Centre est exposé au risque de crédit par le fait que des parties puissent manquer à leurs obligations financières. L'exposition au risque de crédit maximal du Centre est la somme de la valeur comptable de son encaisse et de ses débiteurs.

L'encaisse du Centre est déposée auprès d'une banque à charte canadienne et la direction juge donc que le risque rattaché à cet instrument est minime.

La direction estime que la concentration du risque de crédit à l'égard des débiteurs est limitée en raison de la qualité de crédit de ses créditeurs et n'a pas jugé nécessaire d'établir une provision pour créances douteuses.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. Le risque de liquidité comprend aussi le risque de ne pas être en mesure de liquider ses actifs au temps opportun et à un prix raisonnable.

Le Centre remplit ses obligations de liquidité par le biais de la préparation et du suivi de prévisions détaillées des flux de trésorerie, tout en anticipant des activités d'investissement et de financement.

**SANDY HILL COMMUNITY HEALTH CENTRE, INC./
CENTRE DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE CÔTE-DE-SABLE, INC.**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

3. INSTRUMENTS FINANCIERS - suite

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de facteurs liés aux marchés. Le risque de marché est composé du risque du taux d'intérêt, du risque du taux de change et du risque de prix - autre.

i) Risque du taux d'intérêt

Le risque du taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent en raison de changements dans les taux d'intérêts sur les marchés. Le Centre n'a aucun instrument financier portant intérêt et n'est donc pas sujet au risque du taux d'intérêt.

ii) Risque du taux de change

Le risque du taux de change est le risque que la juste valeur des effets ou les flux de trésorerie à être tirés d'un instrument financier fluctuent par rapport au dollar canadien en raison de facteurs liés aux taux de change des devises étrangères. La majorité des transactions du Centre sont en dollars canadiens et Le Centre n'est donc pas sujet au risque de taux de change.

iii) Risque de prix - autre

Le risque de prix - autre est le risque que la juste valeur des instruments financiers ou les flux de trésorerie à être tirés d'instruments financiers fluctuent en raison de variations des prix des marchés (autres que celles dont la cause est le risque de change ou le risque de taux d'intérêt), que ces variations soit causées par des facteurs spécifiques à l'instrument financier, à son émetteur ou à des facteurs ayant effet sur des instruments similaires sur le marché.

Le Centre n'est pas sujet au risque de prix - autre.

Changements des risques

Il n'y a pas eu de changements importants dans l'exposition aux risques depuis l'exercice précédent.

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2025		2024	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
Terrain	936 500 \$	- \$	936 500 \$	- \$
Bâtisse	4 789 100	3 711 826	4 789 100	3 592 100
Mobilier et équipement	135 203	86 368	126 644	59 328
Équipement informatique et logiciel	-	-	24 419	24 417
	<u>5 860 803</u>	<u>3 798 194</u> \$	<u>5 876 663</u>	<u>3 675 845</u> \$
Amortissement cumulé	<u>3 798 194</u>		<u>3 675 845</u>	
	<u>2 062 609</u> \$		<u>2 200 818</u> \$	

**SANDY HILL COMMUNITY HEALTH CENTRE, INC./
CENTRE DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE CÔTE-DE-SABLE, INC.**

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

5. REMISES GOUVERNEMENTALES À PAYER

Des taxes gouvernementales recouvrables au montant de 629 493 \$ (2024 – 374 334 \$) sont comprises dans les subventions et autres montants à recevoir. Des remises gouvernementales à payer au montant de 36 501 \$ (2024 - 12 699 \$) sont comprises dans les comptes à payer et frais courus.

6. CONTRIBUTIONS REPORTÉES

Les contributions reportées excluent les subventions gouvernementales et consiste de la portion non utilisée des dons désignés, surplus et revenus divers éligible. Le revenue est constaté lorsque la dépense liée est encourues. Les contributions reportées consiste de l'activité suivante:

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Solde au début de l'exercice	346 990 \$	252 743 \$
Plus:		
Fonds reçus - nets	411 797	658 367
Transfert aux contributions reportées - net	-	3 859
Moins:		
Revenus reconnus	<u>(343 253)</u>	<u>(567 979)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>415 534 \$</u>	<u>346 990 \$</u>

7. CONTRIBUTIONS REPORTÉES RELATIVES AUX IMMOBILISATIONS

	<u>2025</u>	<u>2024</u>
Solde au début de l'exercice	1 264 318 \$	1 395 779 \$
Plus:		
Contributions reportées pendant l'exercice pour l'achat d'immobilisations corporelles	8 559	21 735
Moins:		
Amortissement des contributions reportées relatives aux immobilisations	<u>(146 768)</u>	<u>(153 196)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>1 126 109 \$</u>	<u>1 264 318 \$</u>

8. RÉGIME DE RETRAITE

La majorité des employés du Centre sont éligibles à participer au "Healthcare of Ontario Pension Plan", qui est un régime de retraite interentreprises à contributions déterminées et prestations basées sur les salaires moyens de fin de carrière. Les contributions pour la partie employeur faites par le Centre au régime de retraite pendant l'année s'élevaient à 911 212 \$ (2024 - 983 285 \$). Cela représentait seulement 0,08 % des contributions totales des employeurs au régime. L'évaluation actuarielle la plus récente du régime au 31 décembre 2024 indique que le régime est entièrement capitalisé.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS - Suite

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2025

9. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

Les engagements comprennent des contrats d'entretien et des locations d'équipements de bureau. Les paiements annuels requis selon ces ententes (avant taxes) jusqu'à échéance sont comme suit:

2026	144 563 \$
2027	63 372
2028	<u>1 534</u>
	<u>209 469 \$</u>

Indemnités de congés non-payées

Les montants maximums estimatifs qui sont payables aux employés pour les indemnités de congés non-payées au 31 mars 2025 totalisent 265 555 \$ (2024 - 259 166 \$). Aucune provision n'a été établie dans les états financiers car les montants réellement payés sont portés aux dépenses au cours de l'exercice du paiement.